

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour militer et défendre la cause des deux roues motorisés.

Adhérez sans plus tarder à la FFMC39 en remplissant le formulaire ci-dessous

Je soutiens et j'adhère à la Fl Je recevrai son bulletin trimestr	FMC	
Merci d'écrire en MAJUSCULES		
Nom * :	Prénom * :	
Date naissance *:JJ	<u></u>	
	Ville * :	
	Tél. portable :	
Profession:		
Marque moto :	Type : Cylindrée :	
O 1ere adhésion	O Renouvellement (N° carte)	
Je souhaite être rattaché(e) à l' Je verse 39 Euros (minimum). *: Données obligatoires	antenne du département n°	
Coupon à renvoyer avec un à l'ordre de la FFMC à :	chèque de 39 euros (minimum)	
FFMC 39	Le demande les inscriptions qui raptes (exuer les inscriptions per décirées)	
5 avenue Jean Moulin 39000 LONS LE SAUNIER Adhésion antenne	Je demande les inscriptions suivantes (rayer les inscriptions non désirées) - Newsletter FFMC - Newsletter MOTOMAG	

MOUVEMENT FFMC















Document imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



La GAZette du Jura

Le bulletin trimestriel de la FFMC 39



N°6 : deuxième trimestre 2013

EDITO: Ami(e)s Motard(e)s,

Voici le N° 2 de la Gazette 2013, comme je vous l'avais dit fin 2012, ensemble nous avons gagné des combats, mais qu'il nous fallait rester vigilants. Ceci se confirme, si nous avons réussi à convaincre nos politiques de l'inutilité d'un CT moto, il n'en demeure pas moins que la décision finale se fera au niveau de l'Europe. Devant le lobbying des sociétés de CT, certains pays sont tentés d'accepter celui-ci. Les motards de tous les pays, à travers la FEMA, n'en veulent pas. Restons soudés et attentifs.

Dans le même temps, chez nous, la loi ZAPPA que nous avons crû enterrée, revient sous une autre appellation : Plan de Protection de l'Atmosphère, avec des mesures anti 2RM alors que circuler en moto est synonyme de fluidité et de moins de pollution. D'autres luttes sont toujours d'actualité : une vraie politique de sécurité routière (amélioration des infrastructures, non à une politique répressive dans un seul but lucratif, oui à une politique de prévention, d'information et de formation.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à grossir les rangs de la FFMC, car comme l'a dit Berthold Brecht : "Celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu".

Rejoignez-nous. A. MAZZIER, Coordinateur FFMC39.

Attention, les réunion mensuelles (tous les derniers vendredi de chaque mois) ont lieu désormais à <u>19H30</u> au lieu de 19H00.

Venez nombreux !!



LA FFMC A BESOIN DE TON OPINION!
REJOINT NOTRE MOUVEMENT!

SP 95 E10

Poison? Ou pas?

Beaucoup de motards se posent la question, peut on mettre de l'essence Sans Plomb 95 E10 dans nos motos ?



Il est vrai que tout comme moi, vous avez pu constaté lors de vos balades dominicales, que les stations services équipées d'automates, sont pourvues de pompes à essence distribuant du SP95 E10.

Oue veut dire E10 ??

Faisons un peu de chimie:

Le SP95 E10 contient 10% d'éthanol contre 5% actuellement. La molécule d'éthanol possède un atome d'oxygène qui s'ajoute aux atomes de l'air lors de la combustion.



Conséquences pour nos bolides :

- -Appauvrissement du mélange air/essence.
- -Echauffement anormal, surtout par temps froid.
- -Risque de destruction des pistons et des soupapes à pleine charge, sur autoroute, ou en conduite sportive.
- -A froid, un peu de carburant passe dans l'huile, et l'éthanol se transforme en acide formique qui attaque l'aluminium et le magnésium des moteurs.

Liste de compatibilité au SP95 E10 par marques de moto

Aprilia: Incompatible **BMW**: Incompatible

Buell: Compatible depuis 2000 (injection)

CAN-AM: Incompatible

Ducati: Incompatible

Harley Davidson: Compatible depuis 2000

(injection)

Honda: Compatible depuis 1995, mais attention, ne pas hiverner avec le plein car risque de givrage des carbus.

Kawasaki: Incompatible

KTM: Incompatible

Moto Guzzi : Incompatible, déjà eu des injecteurs grippés pour gros utilisateurs de E10

Suzuki: Compatible depuis 2008, mais déjà eu des cas de pompe à essence grippées, donc SP95 normal conseillé.

Triumph : Compatible, mais réglage de l'injection obligatoire.

Voxan : Incompatible

Yamaha: Incompatible.

Un jour ou l'autre, vous serez à sec lors d'une balade, et la seule station que vous trouverez n'aura que du SP95 E10.



Sinon, faites le plein avec du SP98, qui est certes plus cher, mais compatible avec toutes les motos.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 8 février 2013, après votes, les membres ci-dessous composent le bureau pour l'année 2013.

Coordinateur: MAZZIER Alain roule en Yamaha 900 TDM

Coordinateur-adjoint et Responsable ERJ: RAIMOND Alain roule en Triumph 955 Tiger

Trésorier: STAFFELLI Antoine roule en Honda 1200 CrossTourer

Trésorier-adjoint et responsable Sécurité: PECHINOT Romain roule en Yamaha 1300 FJR

Secrétaire et Responsable Animation: MORIER Christophe roule en Triumph 1050 Sprint

<u>Secrétaire-adjoint et Responsable Médias Sociaux:</u> PERIAT Martin roule en Suzuki 600 Bandit

Responsable communication: MICHE Patrick roule en BMW 1200 R

Responsable AFDM: MICHEL Gérard roule en yamaha 850 TDM

Assistant du Responsable AFDM HUELIN Thierry roule en Suzuki 1000 GSXR

Responsable Médias Officiels, Site Internet, Gazette: DAVID Laurent roule en Ducati 1200 Multistrada

Les coordonnées de la Fédé:

FFMC Jura

5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER Tél: 03.84.24.29.18 / 06.95.77.42.14 Le site internet : www.ffmc39.fr/

La Mutuelle des Motards

5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER Tél: 03.84.43.24.67 / 06.74.97.46.38

La Mutuelle Des Motards assure une permanence au local de la fédé Avenue Jean Moulin tous les premiers et troisièmes samedis de chaque mois de 14h00 à 18h00 sauf pour les mois de juillet et août où la permanence sera assurée téléphoniquement au 06.74.97.46.38

L'agenda de nos activités pour 2013 :

<u>Activité</u>	Quand ?	Qui est concerné ?
Réunions Mensuelles (à 19h 30 au local de la Fédé)	29 mars - 26 avril - 31 mai - 28 juin	Tous les motards et mo- tardes adhérents ou non
Salon du deux roues à Juraparc	03 mars 2013	Tous public
Sortie moto en mé- moire de Yohann Aubry	30 mars 2013	Tous les motards et mo- tardes adhérents ou non
Journée Commémo- rative en mémoire de Spadino	07 avril 2013	Tous les motards et mo- tardes adhérents ou non
Assises du mouve- ment FFMC à Lamoura	17-18-19-20 mai 2013	Tous les motards et mo- tardes adhérents
Rallye Annuel FFMC39	30 juin 2013	Tous les motards et mo- tardes adhérents ou non
PDASR Gros Cube et 125	Dates à venir	Tous les motards et mo- tardes adhérents ou non

Le <u>site internet</u> de la FFMC39 a repris un petit coup de jeune. En effet, il a été complètement refait à neuf.

Pour le consulter, rendez vous sur : <u>WWW.ffmc39.fr</u>

Le <u>Forum</u> a repris du service. Vous pouvez vous y inscrire et participer aux discussions (même si vous n'êtes pas adhérent).

Pour consulter le Forum, rendez vous sur : http://discussions.ffmc39.fr/

Ou dans l'onglet Forum du site internet mentionné ci-dessus.

La fin des 100 ch.

Le 20 novembre 2012, le Parlement européen a adopté un nouveau règlement portant sur l'homologation des deux et trois roues



à moteur. Le texte met fin au régime dérogatoire dont bénéficie la France depuis 1995.

La Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) se félicite de la décision des instances européennes qui récompense des années de mobilisation et de travail, menées par l'association aux côtés de la FEMA (Fédération of European Motorcyclists' Associations).

Le règlement, qui doit encore être adopté par le Conseil de l'Union pour devenir définitif, sera applicable à partir du 1er janvier 2016.

Nouveau permis moto

À partir du 19 janvier 2013, les aspirants au permis moto doivent passer un nouvel examen. Harmonisation européenne oblige, celui-ci devient en effet le même dans les 27 pays membres, avec des adaptations dans chaque état.

Un nouveau format:

Adieu le papier rose. Avec l'arrivée d'un nouveau permis, le gouvernement passe également à un nouveau format. De la taille d'une carte de crédit, ce document remplacera progressivement les trois volets roses que nous connaissons tous. Un retard de la mise en place est cependant annoncé. Ce nouveau format n'arrivera pas le 19 janvier, en même temps que le nouvel examen, mais à partir du 16 septembre 2013.



Une nouvelle catégorie

Le grand changement de ce permis est l'arrivée d'une nouvelle catégorie. Dans les grandes lignes, le permis moto se divisera en 3 catégories (au lieu de deux auparavant): les A, A1 et A2, en version boîte manuelle ou boîte automatique – soit six catégories différentes. Le pallier intermédiaire (A2) restreint les jeunes motards à un choix de motos développant 35 kW (48 chevaux) au maximum. Pour passer directement le permis A (toutes puissances permises), il faudra avoir au moins 24 ans. Mais si le motard a son A2 en poche depuis deux ans, l'âge minimum est ramené à 20 ans. C'est la notion de progressivité dans l'accès à la puissance qui prime, et satisfait les spécialistes de la formation moto.

L'actu Nationale :

Contrôle technique moto : aïe, les jeux ne sont pas faits !

Le contrôle technique (CT) des deux-roues motorisés (2RM) a été repoussé par le conseil des ministres européens, fin 2012. Mais les parlementaires de Strasbourg et Bruxelles, eux, ne l'entendraient pas de cette oreille. Or, le projet de règlement doit être adopté par les deux instances... Le combat n'est donc pas terminé.

D'autant qu'en France, même si députés et sénateurs se sont prononcés « contre », le maire de Paris, pourtant dans la majorité socialiste, revient à la charge, au prétexte de la qualité de l'air (lire l'encadré ci-contre).

Comité Transports

Le 22 janvier dernier, au Parlement Européen, le comité des transports, réunissant donc des eurodéputés élus des 27 pays membres, a commencé les discussions sur la proposition de nouveau règlement sur le contrôle technique, émis par la Commission européenne. Les élus ont auditionné les représentants de l'industrie.

Industriels favorables au CT

« La plupart des interlocuteurs ont fait pression en faveur du règlement proposé par la CE », témoigne un membre de la Fema (Fédération européenne des associations représentant les usagers à moto). « Seule la FIA (Fédération internationale de l'automobile) a exprimé des doutes quant à son efficacité. La Fema n'a pas été invité à prendre la parole ».

Lobbying

Les lobbyistes pro-CT, qui ont les moyens d'abreuver les députés d'études approximatives servant leur cause, connaissent les arcanes de l'Union Européenne. La preuve ? Selon une source proche du dossier, le rapporteur de ce comité, l'eurodéputé allemand Werner Kuhn, serait favorable au CT annuel pour les 2RM. Même si les élus français y sont réticents, dans leur ensemble, ils auront en face d'eux un grand nombre de confrères, peut être séduits par la thèse des pro-réglementation.

On ignore les utilisateurs

« La Fema est déçue de constater que les positions biaisées de l'industrie des tests sont encore prises en compte, tandis que le point de vue des utilisateurs reste ignoré », déplore cette organisation. La Fema opterait maintenant pour conseiller aux députés réticents, de transformer la réglementation en directive. Cela permettrait de laisser à chaque pays membre la latitude sur l'opportunité et la fréquence d'un contrôle technique des 2RM.



L'actu FFMC 39 :

Pour ce début d'année, la fédé du Jura a décidé de définir 9 Pôles Actions au sein de son Conseil d'Administration, afin de rendre son fonctionnement plus efficace.

Ces Pôles d'Actions se définissent comme suit :

- Le Pôle Médias Officiels (site internet, forum, gazette, e-mails adhérents)
- Le pôle Médias Sociaux (facebook, twitter)
- Le Pôle Presse
- Le Pôle AFDM/PDASR
- Le Pôle ERJ
- Le Pôle Ballades
- Le Pôle Sécurité (encadrement manifs, premiers secours,...)
- Le pôle Infrastructures
- Le pôle Animations

Le Site Internet de la Fédé39 a changé, afin de le rendre plus lisible et attractif aux yeux de tous.

Le Forum a également repris du service afin de permettre à tous de venir discuter de choses motardes.

L'horaire des réunions mensuelles à été déplacé à 19h30 au lieu de 19h00 auparavant.



La FFMC39 participera au Salon du deux roues à Juraparc le Dimanche 03 mars 2013. Une consigne où les motards pourront déposer leurs casques sera tenue par la fédé lors de ce salon.

La fédé du 39 organisera le 30 mars 2013 une ballade en hommage à Yohann Aubry, ce motard décédé dans un accident de la route l'année dernière.

Elle organisera aussi un départ pour aller à la commémoration qui rend hommage à SPADINO au tunnel du Mont Blanc le 07 avril 2013.

En ce qui concerne les PDASR pour 2013, les dates ne sont pas encore définies.

Vous pouvez retrouver les dates ainsi que les horaires de ces événements sur le site web de la fédé 39.